



NOUVELLES DE L'ART

MAGAZINE D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES DE L'ART CAMEROUN • Mars 2017 • N° 50

NUMERO

50



Réseau **3G+**



Oh, tout ce que vous allez découvrir !



Apprendre. S'émerveiller. Partager.

avec MTN **Mobile Surf**

*147#

Ce Nouveau Monde, il est pour toi.

Service client : 8787 (Appels/SMS)

www.mtn.cm

 www.facebook.com/MTNCAMEROON

 www.twitter.com/MTNCAMEROON

 www.youtube.com/MTNCAMEROON



everywhere you go



Jean-Louis Beh Mengue
Directeur Général

EDITO

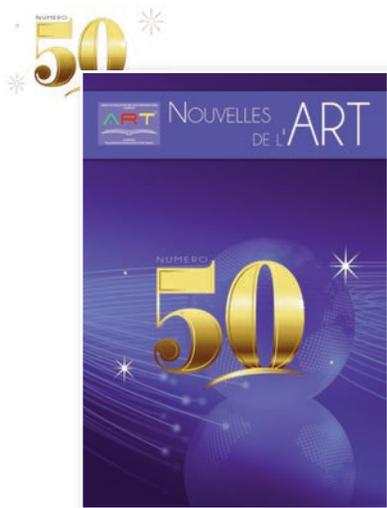
What you have in your hands now is a landmark edition of this magazine. That is because it is the 50th edition of the magazine which was created to document and give visibility to the missions and activities of the Telecommunications Regulatory Board. Coming on the heels of the newly created Regulator, 'Nouvelles de L'ART' was an ideal medium to inform the public on the missions and activities of the Board as well as on the services and products of mobile telephony and telecommunications as a whole. At its genesis it was practically a one man show. Today, the team has grown to about 15 and the vision has evolved with the different Directors who have come and gone. The content has also evolved over the years bringing its readership up to speed with the changes and developments in the electronic communication sector. A sector that has been evolving with the speed of light challenging the Regulator to persistently adapt to the givens of the new services and technology.

50 years is practically a life time and an age of maturity when one dares to aspire to change. NART will not be the exception to the rule. The new and more youthful and dynamic editorial team on board is poised to give the magazine a new flavor and look. So watch out for our upcoming editions. They will be more informative and innovative as they paint the picture of the Board's progress to drive the digital economy in the country.

In this edition, you will meet some of those who have worked behind the scenes to keep you updated on the happenings in the sector. You will also read about the Board's historic participation in the CTO Forum and Council meeting that took place in Fiji last year, the maiden Open Door Days and information seminars on Consumer Protection organized by the Department of Legal Affairs and Consumer Protection, and the colorful and festive ceremony of the laying of the foundation stone of the Headquarters of the Board. This is just the tip of the iceberg. The rest is for you to discover.

Coming at the start of a new year, let me take this opportunity to thank you for your attention these past years. You have given us more reasons to pursue our vision to keep you updated on the activities within the sector. I also wish you the best in all your undertakings this year, 2017.

NUMERO
50



Directeur de Publication
Jean-Louis BEH MENGUE

Conseil Editorial
Aboubakar ZOURMBA

Samuel Valentin NDJAWA
Mme Marcelle BODOG
François KAMGAM
Mme Micheline NKAMSAO

Directeur de la rédaction
Jean Robert MBOU

Rédacteur en Chef
Jessie ATOGHO EKUKOLE

Comité de Rédaction
Jackai MUSONGE
Fadimatou SALMAN
Marie Geneviève EYINGA
AHMAT HESSANA
Léonce MBONDY
YAOU Souréya
Yvette ALOUMOU BIDJO
Aminta MBOLE

Traduction
Aline NJOH AMBANO

Secrétaire
MAIRAMA AMADA epe ABDEL AZIZ

Photos
Philémon VOUNDI

Créations graphiques & Montage
Paul Georges NJEMBE

Régie Publicitaire
Conception & réalisation
MEGATOUR SARL
222 22 98 06

SOMMAIRE

- P. 3 : Edito
- P. 6 : Communiqués du Conseil d'Administration
- P. 7 : Les stages à l'ART: Former pour assurer la relève
- P. 8 : Smart city, de quoi s'agit-il ?
- P. 9 : Les infrastructures des Smart cities
- P.11 : N° 50 : Témoignages

LES ACTIVITES DE L'AGENCE

- P. 14 : Bientôt le nouveau siège de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART)
- P. 15 : Enfin...la pose de la première pierre de l'immeuble siège de l'ART
- P. 16 : Atelier de restitution de la CMR-15 :
- P. 18 : Consumer Protection: An important Mission of the Telecommunications Regulatory Board
- P. 20 : Vers la nouvelle stratégie de la communication à l'ART : Deux séminaires pour un management participatif

INTERNATIONAL

- P. 24 : TRB Delegation Travels to France and Ghana for Study Sessions
- P. 25 : 13e séminaire du fratel tenu du 24 au 25 mai 2016 à Cotonou (Benin)
- P. 28 : Cameroon Honoured at 2016 CTO Forum
- P. 30 : Participation du Cameroun à l'Assemblée Mondiale de Normalisation des Télécommunications 2016

Consulter toutes les publications de
l'ART
dans son site www.art.cm



DIRECTION GENERALE
Nouvelle route Bastos
B.P. 6132 Yaoundé, Cameroun
Tél.: (237) 222 23 03 80 / 222 23 23 30
Fax: (237) 222 23 37 48
e-mail: art@camnet.cm

ANTENNE DE YAOUNDE
Régions : Centre - Sud - Est
B.P. 4892
Yaoundé, Nongkak
Tél.: (237) 222 21 09 88
Fax: (237) 222 21 09 92

ANTENNE DE DOUALA
Régions : Littoral - Ouest
Nord-Ouest - Sud-Ouest
B.P. 2072 Douala Bonanjo
Tél.: (237) 233 42 60 80
Fax: (237) 233 43 76 01

ANTENNE DE GAROUA
Régions : Nord - Extrême-Nord
Adamaoua
B.P. 153 Garoua
Tél.: (237) 222 27 23 39
Fax: (237) 222 27 23 19



NUMERO
50



Conseils d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) a tenu sa **36ème session extraordinaire** le mercredi 28 décembre 2016 dans les locaux de la Délégation Régionale Centre, Sud et Est à Yaoundé, sur convocation de son président, Monsieur HESSANA MAHAMAT.

Les affaires inscrites à l'ordre du jour étaient rapportées par Monsieur Jean Louis BEH MENGUE, Directeur Général, assisté de Monsieur ABOUBAKAR ZOURMBA, Directeur Général Adjoint.

Après l'adoption du procès-verbal de la 35ème session extraordinaire du 15 juillet 2016, le Conseil a suivi avec intérêt l'exposé du Directeur Général sur l'état d'exécution des résolutions prises lors des précédentes sessions.

Le Conseil a apprécié la bonne exécution des recommandations de la 35ème session par la Direction Générale et a ensuite procédé à l'examen de la situation des Ressources Humaines, ainsi que d'autres questions relatives à la charte informatique, au manuel des procédures et au plan stratégique de l'Agence pour la période 2017-2020.

Au terme des travaux, le Conseil a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des documents présentés, qui ont facilité le déroulement des travaux.

**Le Président du Conseil d'Administration
HESSANA MAHAMAT**

Le Conseil d'Administration de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) a tenu sa **37ème session ordinaire** le mardi 27 décembre 2016, dans les locaux de sa Délégation Régionale du Centre, Sud et Est à Yaoundé, sur convocation de son Président, Monsieur HESSANA MAHAMAT.

Le Directeur Général, Monsieur Jean Louis BEH MENGUE, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour, assisté du Directeur Général Adjoint, Monsieur ZOURMBA ABOUBAKAR.

Après l'adoption de l'ordre du jour puis la présentation de l'Etat d'exécution des Résolutions de la 37ème session ordinaire du Conseil d'Administration par le Directeur Général, le Conseil a félicité le Directeur Général pour les résultats obtenus.

Prenant connaissance des différents rapports, le Conseil a noté qu'une intense activité a été menée au cours de l'année. Par ailleurs, le Conseil a examiné et adopté le Projet de Performance des Administrations (PPA) de l'Agence pour l'exercice 2017 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 39 milliards (trente neuf milliards) de FCFA.

Au terme des travaux, le Président, au nom du Conseil, a exprimé sa satisfaction à la Direction Générale pour la qualité et la pertinence des documents présentés. Il a, enfin, demandé au Directeur Général de transmettre ses félicitations ainsi que ses vœux les meilleurs pour l'année 2017 à l'ensemble du personnel.

**Le Président du Conseil d'Administration
HESSANA MAHAMAT**

Les stages à l'ART: Former pour assurer la relève

Entreprise citoyenne, l'ART veut jouer un rôle dans la formation et le devenir de la jeunesse du Cameroun émergent à travers des stages qui permettent aux décideurs de demain de s'imprégner le plus tôt possible des réalités du monde professionnel.

C'est dans cette optique qu'entre 2015 et 2016, l'Agence de Régulation des Télécommunications a reçu en son sein 250 stagiaires, de différents niveaux académiques. Les jeunes camerounais qui ont au cours de ces deux années passé les portes de l'ART se regroupent en trois catégories, les stages de vacances, académiques et professionnels.

Il n'existe pas meilleure façon d'assimiler ses connaissances théoriques que de les confronter à la pratique. C'est ainsi que les étudiants de nombre d'instituts, universités et écoles de formation sur l'ensemble du territoire national, postulent chaque année pour des stages académiques.

Au sein de l'Agence, ils sont suivis par des professionnels, dans tous les services auxquels ils sont affectés. Ils reçoivent une seconde formation, pratique cette fois-ci, afin de faire d'eux des Camerounais aptes à affronter le monde de l'emploi dans leur domaine de compétence.

POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Pour l'ART, réguler c'est aussi former, accompagner et encourager. Former ceux qui prendront la relève demain, les accompagner afin qu'ils restent fidèles aux valeurs de l'entreprise et surtout du pays qu'ils servent.

Pour que cette jeunesse reste forte devant les obstacles qui peuvent se dresser sur son chemin, il est important de les encourager. A cet effet 20 millions de FCFA ont été alloués pour les stagiaires entre 2015 et 2016. Il n'est pas question ici de salaires ou de rétribution, mais d'encouragement.

STAGIAIRE STAGE ORAL ENTREPRISE DOCUMENTS METIER TRAVAILLER Stage



L'Agence estime important de reconnaître le travail effectué par ces jeunes en son sein, et aussi de rompre avec la caricature de l'exploitation souvent décrite dans d'autres entreprises.

Nombre de ces jeunes peuvent grâce à cette modique compensation, préparer leurs rentrées scolaires, financer leurs études supérieures, ou tout simplement constituer des dossiers pour postuler à des concours.

L'amour du travail bien fait et de l'argent honnêtement gagné, voilà ce que l'Agence inculque aux jeunes camerounais qui franchissent ses portes en quête d'expérience.

Aminta MBOLE

Smart city, de quoi s'agit-il ?

Les changements organisationnels, technologiques et sociétaux des villes actuelles sont induits par leur volonté d'être une partie de la réponse au changement climatique. La ville intelligente cherche ainsi à concilier les piliers sociaux, culturels et environnementaux à travers une approche systémique qui allie gouvernance participative et gestion éclairée des ressources naturelles afin de faire face aux besoins des institutions, des entreprises et des citoyens.



Les termes pour désigner une ville intelligente sont nombreux : **Smart city, ville numérique, Green city, connected city, éco-cité, ville durable.** Comment s'y retrouver, quelles sont les caractéristiques d'une ville intelligente ?

Selon Rudolf Giffinger, expert en recherche analytique sur le développement urbain et régional à l'université technologique de Vienne (Autriche), les villes intelligentes peuvent être classées d'après six critères principaux, liés aux théories régionales et néoclassiques de la croissance et du développement urbain et respectivement fondés sur les théories de la compétitivité régionale, l'économie des transports et des technologies de l'information et de la communication, les ressources naturelles, les capitaux humains et sociaux, la qualité de vie et la participation des citoyens à la vie démocratique de la ville :

1. Une économie intelligente ;
2. Une mobilité intelligente ;
3. Un environnement intelligent ;
4. Des habitants intelligents ;
5. Un mode de vie intelligent.
6. Une administration intelligente.

En effet, la concentration de plus en plus forte d'individus en ville est à l'origine d'opportunités inédites, mais, également, de nouvelles difficultés dans la gestion urbaine (ressources en eau de plus en plus rares, lutte contre les gaz à effet de serre et contre la pollution atmosphérique, remise en question de certains modes de transport du fait de la raréfaction des carburants fossiles, problèmes posés par les fractures sociales - ghettoïsation, par les catastrophes industrielles et par l'insécurité, production excessive de déchets, consommation croissante d'énergie, qui, mal prises en compte, peuvent conduire à un renforcement de la

dégradation environnementale, de la pauvreté et de l'exclusion.

Dans ce contexte, rendre les villes intelligentes et durables, c'est essayer de diminuer l'impact environnemental, mais également, de repenser en profondeur les modèles d'accès aux ressources, les transports, la gestion des déchets, la climatisation des édifices et surtout la gestion de l'énergie (production, acheminement, etc.). Malgré des disparités importantes dans certaines zones, la révolution digitale est à l'œuvre dans la plupart des mégalopoles du continent. Avec elle, ce sont toutes les structures de l'économie et des services qui s'apprêtent à faire un saut sans précédent dans l'histoire de leur développement : m-banking, état civil numérique, gestion connectée de l'eau, transport multimodaux, incubateurs de start-up, etc...

Parmi la population africaine, une classe moyenne très connectée émerge, avec le désir d'accéder à des infrastructures ou services stables. Elle est, avec les Etats et les entreprises, le moteur du développement harmonieux de ces villes. En guise d'exemple de smart city africaine nous pouvons énumérer les villes de Casablanca, Nairobi, Abidjan, Brazzaville et Kigali.

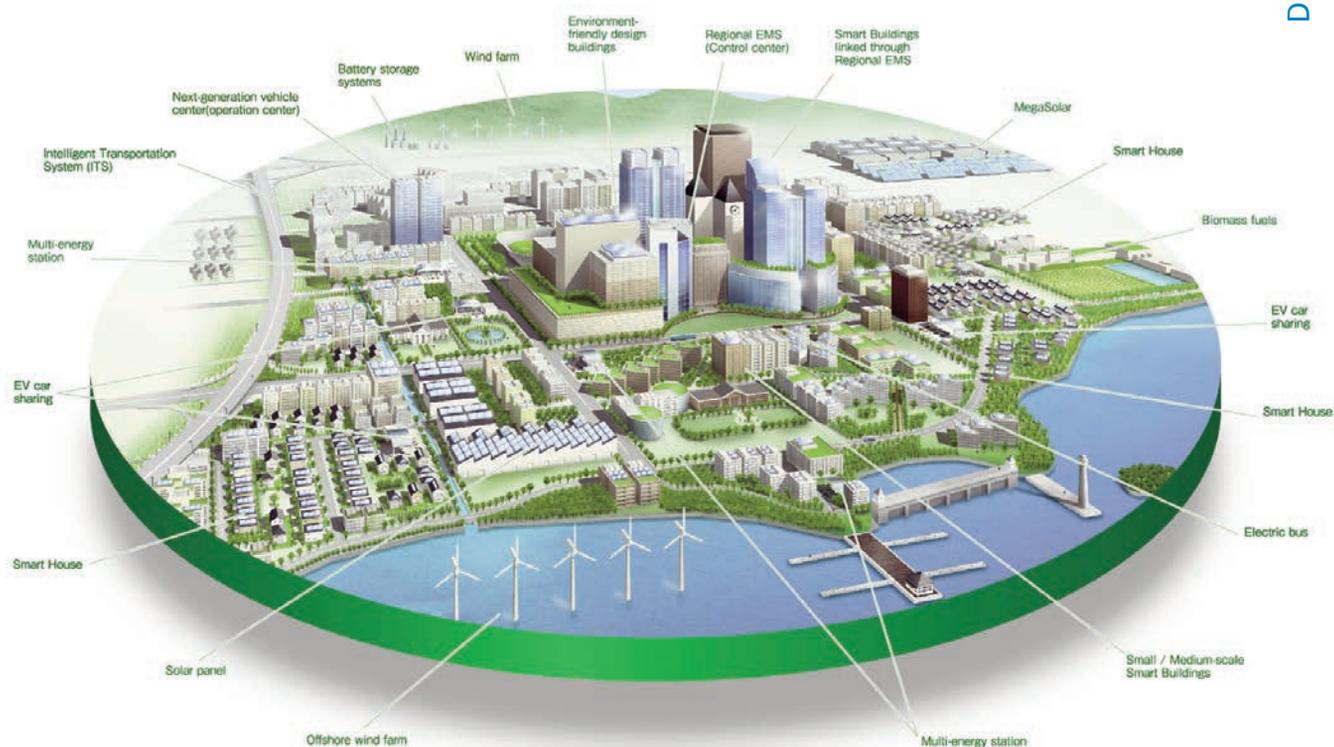
Le grand enjeu reste à présent de bâtir des modèles de gestion intelligente des villes qui prennent en compte les caractéristiques de chacune, fédèrent les acteurs et génèrent de nouveaux profits.

Léonce MBONDY

Sources :

- BearingPoint.com, « Au cœur des smart cities en Afrique » ;
- Wikipedia ;

Les infrastructures des Smart cities



Deux personnes sur trois vivront en ville en 2030 et le traitement efficace des problèmes d'urbanisation est devenu, aujourd'hui, une priorité mondiale. Avec l'évolution des TIC, nous voyons de par le monde un nouveau modèle urbain, répondant aux attentes des citoyens de voir les services plus simples et l'environnement mieux protégé.

En effet, la concentration de plus en plus forte d'individus en ville est à l'origine d'opportunités inédites, mais également, de nouvelles difficultés dans la gestion urbaine qui mal prises en compte peuvent conduire à un renforcement de la dégradation environnementale, de la pauvreté et de l'exclusion.

Dans ce contexte, rendre les villes intelligentes et durables, c'est essayer de diminuer l'impact environnemental, mais, également, de repenser en profondeur les modèles d'accès aux ressources, les transports, la gestion des déchets, la climatisation des édifices et surtout la gestion de l'énergie. Comment s'y retrouver ? Quelles sont les caractéristiques d'une ville intelligente ? Quel est l'intérêt de voir sa ville devenir intelligente ?

Selon Rudolf Giffinger, expert en recherche analytique sur le développement urbain et régional à l'université technologique de Vienne, les villes intelligentes peuvent être classées d'après six critères principaux, liés aux théories régionales et néoclassiques de la croissance et du développement urbain et respectivement fondés sur les





théories de la compétitivité régionale, l'économie des transports et des technologies de l'information et de la communication, les ressources naturelles, les capitaux humains et sociaux, la qualité de vie et la participation des citoyens à la vie démocratique de la ville.

Pour devenir intelligentes, les villes actuelles devront développer de nouveaux services performants dans tous les domaines :

- transport et mobilité intelligente : l'un des défis consiste à intégrer différents modes de transport – rail, automobile, cycle et marche à pied – en un seul système qui est à la fois efficace, facilement accessible, abordable, sûr et écologique.

Par ailleurs, la ville de demain devra mettre en place les dernières technologies de transport en commun et de mobilité électrique ;

- environnement durable : les villes devront agir dans deux domaines principaux : les déchets et l'énergie. Concernant les déchets, les villes auront pour mission de réduire leur production de déchets et de mettre en place des systèmes efficaces de récupération et de valorisation des déchets.

Dans le domaine de l'énergie, les villes devront renforcer leur action en matière d'efficacité énergétique (développement de l'éclairage public à faible consommation) et devront mettre en place des systèmes de production locale d'énergie (panneaux solaires sur les toits des édifices, production d'électricité à partir des déchets, etc.) ;

- urbanisation responsable et habitat intelligent : la valeur élevée de l'immobilier dans les centres villes combinée à la disponibilité limitée des terres rendent l'urbanisation actuelle complexe. En effet, le modèle de l'étalement urbain – coûteux en espace, en équipements publics, en énergie – qui primait jusqu'ici, n'est plus possible.

Il faut réinventer des formes urbaines qui, à la fois, respectent une intimité indispensable, permettent des évolutions et favorisent le « vivre-ensemble ». Les bâtiments devront, également, être plus intelligents afin de faciliter et d'améliorer la gestion de l'énergie, voire de réduire les consommations.

Dans la mise en œuvre des *Smart cities*, de nombreux acteurs interagissent. Outre les acteurs traditionnels des villes (institutionnels, architectes et urbanistes, fournisseurs de services, opérateurs des réseaux de transport,

gestionnaires des réseaux d'énergie, etc.), de nouveaux acteurs apparaissent et prennent une place importante dans la construction de la ville intelligente de demain, les spécialistes des NTIC par exemple.

La ville est donc le lieu de l'intégration d'acteurs et de systèmes multiples et interdépendants. C'est un ensemble de systèmes où les interactions et les échanges d'informations entre les systèmes et entre les acteurs sont fondamentaux.

Dans les villes intelligentes, il faudra donc repenser la gouvernance et les modes de fonctionnement afin d'améliorer la coopération de tous les acteurs de la ville mais, également, leur coopération avec les autres organisations – institutions locales, régionales et nationales. En outre, avec le renforcement des politiques européennes dans le domaine du développement durable (mobilité, habitat, énergie, etc.), l'articulation avec l'échelon européen sera également fondamentale.

Par ailleurs, il s'agira pour les gouvernants de savoir organiser la cohabitation entre les politiques publiques et les initiatives privées : les gouvernants devront choisir entre l'incitation et la réglementation.

La mise en place de partenariats public/privé permettra de doter les villes d'infrastructures, d'installations communautaires et de services connexes dont elles pourraient ne pas être en mesure d'assumer le coût à elles seules grâce à des solutions novatrices en matière de conception, de construction, de financement, d'exploitation et d'entretien des installations publiques.

Cette capacité à assurer une gouvernance transversale, permettant une collaboration de l'ensemble des services, sera un atout majeur pour rendre les villes plus prospères, plus attractives et plus Smart.

Aminta MBOLE



NUMERO

50

Témoignages



Jessie ATOGHO EKUKOLE

Head of the
Communications Unit
of the Division of
Communications and
Cooperation (CCRP)

Seeing the 50th edition of the magazine gives me a sense of achievement and why not pride.

Jessie Atogho Ekukole is naturally the Editor-in-Chief of the Magazine. She joined the production team of the Magazine in 2007 when she was employed by the Board. Since then, she has been contributing to the production of the Magazine in several capacities. The NART team interviewed her to get her impressions as the Magazine hits this milestone.

The TRB News Magazine is 50. Its, 50th edition is imminent. What are your impressions?

First of all I wish to say that 50 is a milestone by any standards. So seeing the 50th edition of the magazine gives me a sense of achievement and why not pride because I have been a partner in this endeavor to keep the Board in the eye of the public while documenting its activities and missions. Pride also because the road has not been easy. It has been a challenge getting each edition out sometimes on time and most times late. For me it has been a test of tenacity and endurance especially in the effort to collect the information and enrich the content of the magazine over the years. So yes I am excited and fulfilled that we have come this far. It has taken us just less than 20 years to get here.

What was the context that led to the birth of NART?

I was not at the genesis of the project but my colleague and friend who was there at the time, François de Salles Enyegue, initiated it. From what he told me, the idea was a born from the need to inform the public on the missions and activities of the newly created Regulator. The sector was new, and so was the Board, both coming on the heels of the liberalization of the telecommunications sector in Cameroon in 1998. As Head of the Communications and Documentation Unit

he initiated the magazine to inform the general public on the missions and activities of the Board as well as on the services and products of mobile telephony and telecommunications as a whole. The magazine would also document the activities of the Board. So he began the project as a one man show. He wrote most of the articles himself and culled others until he trained a few others in his sector to contribute to the content of the magazine. I think of Jeanne Lobe and Serge Engamba who worked in his service at one time or the other.

You have followed its evolution for years now. Can you say that there've been improvements in the content of the magazine over the years?

Yes of course. In any endeavor there is room for growth and NART has not been an exception to the rule. I joined the editorial team in late 2007 when I joined the Board as a staff of the Communications and Documentation Unit. As a professional, I brought innovations to the content as well outlook of the magazine. I started writing the first articles in English because until now the English content was mostly translated texts. And the outlay and content of the magazine has been changing and improving concurrently with the quality and quantity of staff in the Unit. Each new head of the Unit also came with a new vision for the magazine and so it has been mutating over the years. It has gone from just covering the activities of the Board to doing in-depth analysis and reports, dossiers, on chosen topical and relevant concepts and ideas to the most recent which was the idea of grouping the stories into fixed rubriques. Apart from documenting activities, we wanted to educate the public on the concepts, services and products of the sector which is virtually evolving at the speed of light. More and more this has meant asking some of the staff of the Board, our in house experts for information and even for articles. We have also interviewed them so as to get firsthand information on their activities.

What impact does the magazine have on the staff?

Hmm. That a question for the staff. But I would like to say that they are not indifferent to the magazine. They do get copies of each edition and we do get reactions and feedback from them. Unfortunately most of the feedback is negative. Complaints about one thing or the other and critic on the quality of the articles or the content. Their expectations are high but they are not open to contribute to the magazine. Most of the time, it is the experts who criticize and my response to them is, to give a hand. After all, it is our magazine not that of the Communications Unit. But I'd like to add that they do read the magazine and learn as much from it as the public because they too get updated on the activities of the different departments and the innovations in the sector.

What are the prospects of the magazine?

The scope of TRB's activities and missions have been evolving since 2010 when the law on Electronic Communications was adopted and promulgated into law. In that time the staff of the Communications Unit has also increased and this will definitely impact the content and outlook of the magazine. The new staff have come with new ideas which we intend to implement so as to make the magazine more informative and friendly. We also intend to increase the outreach of the magazine to give the Board more visibility nationally and why not internationally. We also intend to make it an online magazine so that it can be more available. You know hard copies are limited in number and so reach only a target audience but once online any one can get to it with a simple click. With regard to the content our new goal is to focus on the consumer. We intend more and more to educate the public on their rights because consumer protection is more and more a priority of our General Manager. We shall lean towards educating and sensitizing consumers on our activities which all seek to protect them and facilitate their mobile telephone experience especially in a sector that is constantly evolving. TRB has been existing for close to 20 years but believe it or not there are still lots of Cameroonians who don't know about TRB and so our goal is to extend the outreach of the magazine so as to reach out to as many as possible.



Fadimatou SALMAN

Chargée d'étude assistant N°1 à la cellule de la communication et des Relations Publiques (CCRP)



Geneviève EYINGA MARIE

Chargée d'étude assistant N°2 à la Cellule de la Documentation et de l'Interprétariat (CDTI)

« Cce journal est devenu une publication de référence dans le secteur »

Engagée dans la rédaction des articles dans les **Nouvelles de l'Art** depuis 2009, nous avons obtenu d'elle ses impressions sur l'évolution du magazine et particulièrement pour cette 50^{ème} édition.

Nouvelle de l'ART, 50^{ème} édition quelles sont vos impressions ?

C'est toujours très émouvant de célébrer le 50^{ème} numéro d'une publication sur laquelle j'ai l'honneur de travailler depuis 2009

Nouvelles de l'Art vous semble t-elle être un outil de communication pertinent ? Pourquoi ?

Nouvelles de l'Art est la mémoire véritable de l'Agence ; elle consigne et relate tous les faits majeurs qui rythment le quotidien de l'Agence. C'est aussi un recueil d'informations sur les thématiques importantes du secteur des communications électroniques.

Quelle est la rubrique qui vous semble la plus intéressante ?

A mon avis, c'est le dossier de la rédaction, car cette rubrique permet de mettre en relief tous les aspects du sujet traité. Ce qui n'enlève en rien la pertinence des autres rubriques qui ont toutes leur raison d'être dans le journal.

Quelles sont les critères qui permettent le choix des articles ?

La pertinence du sujet par rapport à la mission de contrôle de suivi et de régulation du secteur des communications électronique, l'intérêt humain et l'actualité.

Quelles sont les perspectives pour l'avenir de **Nouvelles de l'Art** ?

C'est un journal qui a encore une longue histoire à écrire, je lui souhaite de célébrer des centaines et pourquoi pas des milliers d'autres numéros encore. J'espère aussi qu'au fil du temps il deviendra- un outil de communication du personnel et des responsables de l'Agence sur les thèmes importants du secteur des communications électroniques.

*« C'est par **Nouvelles de L'ART** qu'on est au parfum des activités de l'Agence » !*

Geneviève EYINGA MARIE a suivie pas à pas l'évolution des nouvelles de l'ART et c'est avec plaisir qu'elle nous a livré ses expressions.

Nouvelles de l'ART, 50^{ème} édition quelles sont vos impressions ?

Mes impressions sont très bonnes. Celle d'une pionnière qui voit le travail abattu porté des fruits.

Nouvelles de l'ART vous semble-t-elle être un outil de communication pertinent au sein de l'Agence ? Pourquoi ?

Effectivement **Nouvelles de l'ART** est un outil de communication pertinent non seulement au sein de l'Agence mais pour le grand public.

Qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans le contenu des articles?

Pour le moment le contenu est satisfaisant.



Jeanne M. LOBE YANGA
Chargée d'Etudes
Assistant Numéro 2 at
the Management
Control Unit

« Je pense que le magazine « Nouvelles de l'ART » assure une très bonne visibilité de l'Agence et de ses activités nationales et internationales »

LOBE YANGA Jeanne Marius, currently Chargée d'Etudes Assistant Numéro 2 at the Management Control Unit (Contrôle de Gestion) was among the first members of the editorial team of "Nouvelles de l'ART." We approached her for an analysis of the Magazine's evolution.

Madam Lobe, you worked as Chief of service for documentation Unit (CCD) of the Telecommunications Regulatory Board for many years and were among the first writers and editors of the Board's Magazine, "Nouvelles de l'ART". The 50th edition for the Magazine is about to be published. What are your thoughts?

Je pense que le magazine « Nouvelles de l'ART » assure une très bonne visibilité de l'Agence et de ses activités nationales et internationales. Il est distribué gratuitement à nos partenaires et auprès des représentations diplomatiques au Cameroun. Il est une importante source d'informations. Ce magazine était produit par la Cellule de la Communication et de la Documentation (CCD), qui ne comptait que trois personnels à l'époque : le Chef de Cellule François de Sale Enyégué, le Chef de Section que j'étais et M. Engamba Engamba Serge. Aujourd'hui nous pouvons dire que le 50ème numéro reflète la maturité et c'est un sentiment de fierté qui m'anime de voir que ce que nous avons contribué à bâtir demeure la principale vitrine de l'Agence. Leader de l'information spécialisée dans le secteur des télécommunications, les « Nouvelles de

l'ART » peuvent déjà passer à un volume plus important. C'est dommage que nous ayons toujours des problèmes de base de données parce que les gens n'aiment pas écrire.

What is your analysis of the magazine's evolution over the past several years?

Il faut dire que c'était une idée du Directeur Général qui, soucieux de faire connaître l'Agence et ses activités, demande à la Cellule de la Communication et de la Documentation de mettre sur pied un magazine. Dans les balbutiements de ses débuts, l'Agence conçoit alors le magazine et confie la régie publicitaire à un partenaire dont le contrat n'a pas duré longtemps. Le N° 000 paraît avec une couverture en couleur et des pages intérieures en noir et blanc avec 24 pages en janvier 2001. Après cette expérience, l'Agence décide aussitôt de travailler avec un régisseur, « MEGATOUR » dès 2001. Le fait de prendre un régisseur a permis de faire passer les éditions suivantes de 24 à 32 pages toutes quadries, et de disposer des pages de publicité réservées et les rubriques se diversifiaient progressivement. C'est essentiellement le personnel de la CCD sous la supervision de la direction générale qui rédigeait les articles avec les contributions que nous recevions des Départements d'alors. Ceux-ci n'étaient pas signés car le comité de rédaction tout entier répondait de ce qui y était produit. Il y avait 4 numéros par an et une « édition spéciale » en fin d'année que la CCD s'efforçait à respecter. La production est passée de 600 à 1.000 exemplaires. L'arrivée de nouveaux personnels à partir de 2007 a apporté un vent nouveau à notre Magazine. Je dois avouer que la présentation physique s'est beaucoup améliorée. Mais il faudrait veiller à produire au moins les 4 numéros de l'année.



Jakai MUSONGE
Chargé d'Etudes
Assistant N°2 at the
Communication and
Public Relations Unit
at the Division of
Communications and
Cooperation (DCC)

« I thank the General Manager. I am very humbled. »

He has been writing and editing for "Nouvelles de l'ART" since his recruitment in 2009. The NART team met him to get his impressions on the evolution of the Magazine.

The TRB News Magazine is 50. What are your impressions on the evolution of the publication?

I think the publication has made a lot of improvement over the years. There was a time when some staff felt it was a bit too technical as far as content was concerned. Over the years it has become more colourful and lively and the articles are written in a manner that makes them easy for the general public to understand...not just professionals of the telecommunication sector.

Did you find it difficult to obtain information for your articles?

CEA 2/CCRP: Not at all. I am very grateful to the senior staff of TRB because they have always been helpful and cooperative when I have approached them to do interviews or obtain additional information for my articles. I can't write

an in depth article on technical subjects for instance such as frequency management, the laws that govern consumer protection or interconnection without approaching the right sources (the professionals we have right here at TRB). Doing so permits me to ensure that the information we provide to our internal and external readers is accurate.

What is your evaluation of the content of the articles?

I think the articles have become richer in content. You can see for instance that they focus on a wide range of issues that are of interest to the public. Some recent examples include 4G services, identification of subscribers, number portability, and most of all the Board's activities and the activities of the General Manager and Deputy General Manager.

What are the prospects of the Magazine?

I think the future is bright for « Nouvelles de l'ART ». The key to moving forward successfully lies in every member of the editorial team submitting their work on time and doing their work with dedication and passion. I can't conclude without thanking **Mr. Jean Claude ADJOMO, Mr Paul Georges NJEMBE** and the entire publishing team at **MEGATOUR SARL** for their support during all these years.

Bientôt le nouveau siège de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART)

L'annonce de la pose de la première pierre longuement attendue, a suscité une grande émotion auprès du personnel de l'Agence. Car il faut le dire, c'est un projet datant de plus de cinq ans qui a finalement reçu l'autorisation du Ministre délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics, ABBA SADOU.

Aussitôt la date confirmée, les deux grandes Directions (DRFM et DCC) porteuses de ce dossier se sont activées pour rendre cette cérémonie inoubliable.

Le 19 décembre 2016, il est 13 heures précises lorsque le Directeur Général de l'ART fait son entrée au site devant abriter le nouveau siège de l'Agence de Régulation situé en face du Hilton Hôtel. A cette cérémonie, ont pris part des membres du gouvernement, des Directeurs, des opérateurs économiques et pleins d'autres invités. Le protocole composé des hommes et femmes de l'ART soigneusement habillés aux couleurs de l'Agence a contribué à rehausser la qualité de cet événement.

Ainsi, après les discours respectifs du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) et celui du Ministre des postes et Télécommunications (MINPOSTEL), on a assisté à la signature du livre d'or par les membres du Gouvernement, le top management de l'Agence et le groupement TOMIA/MACHIA.

Par ailleurs, cette cérémonie était agrémentée par de belles prestations des artistes triés sur le volet.

La pose de la première pierre effectuée et la maquette dévoilée par le MINPOSTEL marquent la fin de cette cérémonie inoubliable. Les invités sont dirigés de l'autre côté de la route, à l'Hôtel Hilton, pour un prestigieux cocktail offert pour l'occasion. Pendant le même instant à la Direction Générale de l'ART, un buffet a été préparé pour tout le personnel, pour la célébration de la pose de la première pierre qui restera l'un des moments forts de l'histoire de l'ART.





Enfin...

La pose de la première pierre de l'immeuble siège de l'ART



La cérémonie de lancement des travaux de construction de l'immeuble siège de l'ART a eu lieu le 19 décembre 2016 à 13 heures précises en face de l'hôtel Hilton de Yaoundé. Elle était présidée par Madame le ministre des Postes et Télécommunications Madame Minette Libom Li Likeng.



La satisfaction du Directeur Général

Le Directeur Général de l'ART, Monsieur Beh Mengue Jean Louis a exprimé sa satisfaction dans son discours pour l'aboutissement de ce projet. Ce dernier vient offrir à son personnel un cadre idéal de travail mais aussi participe à l'embellissement de la ville de Yaoundé.

Des invités de marques ont rehaussé cette cérémonie

A cet événement, ont pris part au côté du MINPOSTEL, plusieurs responsables constitués de quatre membres du gouvernement (le ministre des Domaines du cadastre et des Affaires foncières, le Ministre de l'habitat et du Développement Urbain, le ministre délégué à la Présidence chargé des Marché Publics et le ministre de la Communication) des hauts responsables de l'administration du Cameroun, des Directeurs et des opérateurs économiques.

La maquette dévoilée par le Minpostel

Un autre moment fort de cette cérémonie était la présentation de la maquette qui dévoile un prestigieux immeuble qui sera bâti sur une superficie totale de 2050 m2 constitué de 16 étages. La durée des travaux est de 40 mois, le financement est assuré par le budget 2016 de l'ART et le coût des travaux est estimé à près de 18 milliards de FCFA.

Il faut dire que c'est depuis le 05 août 2016 que l'autorisation de lancement des travaux avait été signée par le ministre des Marchés Publics et sa réalisation confiée au groupement Tonia/Machia qui cumule une expérience de 74 ans dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

Atelier de restitution de la CMR-15 : Résultats de la Conférence Mondiale des radiocommunications présentés aux acteurs du secteur



Au premier plan (de gauche à droite), messieurs AYENE Raymond (SDEPIS) et MOUHAMADOU Awallou (SDGAS), les principaux communicateurs à l'Atelier.

Tel est en quelques mots, l'objectif visé par l'ART à travers l'atelier de restitution des travaux de la Conférence Mondiale de Radiocommunications tenue à Genève (Suisse) du 02 au 27 novembre 2015. L'atelier organisé le 27 octobre 2016 a eu pour cadre la salle de conférences de la Direction Générale de l'Agence.

Il convient de rappeler que **CMR-15** est l'abréviation de **Conférence Mondiale de Radiocommunications** tenue à Genève (Suisse) du 02 au 27 novembre 2015 sous l'égide de l'UIT. Il y a été question de procéder à la révision du partage du spectre de fréquences radioélectriques dans toutes les régions du monde à savoir Région 1 (Europe, Afrique, Proche-Orient, l'Ouest du golfe persique, l'ex-URSS et Mongolie), Région 2 (Amérique, Groenland, une partie Est des îles du Pacifique) et Région 3 (Océanie et ancienne Asie non soviétique y compris l'Iran). Aussi des dispositions réglementaires y ont-elles été adoptées.

C'est pour expliquer ces dispositions et mieux étayer leur impact sur le Cameroun que la Direction de la Gestion des fréquences a convié le 27 octobre 2016 une cinquantaine de participants retenus au sein de l'ART, du MINPOSTEL, des opérateurs concessionnaires, de CAMTEL et de quelques exploitants de réseaux.

Il est de tradition pour l'ART de partager les conclusions des CMR avec tous les acteurs du secteur. En rappel, le dernier atelier du genre tenu du 07 au 08 février 2013 à Yaoundé sur la CMR-12 a justement eu pour but « de



Madame BODOG Marcelle (CT2) présidant les travaux de l'Atelier

partager les informations sur les innovations découlant de la CMR-12 » précisait le Directeur Général Adjoint de l'Agence dans l'allocution d'ouverture. Quelles innovations à retenir des travaux du CMR-15 surtout en ce qui concerne le volet tant attendu des fréquences 4G à



Au premier rang, les représentants de opérateurs

octroyer au Cameroun ? La question mérite d'être posée lorsqu'on sait que le Directeur Général de l'ART a fait savoir à la presse que l'ordre du jour des assises de la CMR-15 prévoyait de plancher sur les fréquences dédiées à la technologie 4G en Région 1 où est localisé le Cameroun.

En effet, quatre communications sont passées sur les points saillants inscrits à l'ordre du jour :

- 1) les services Fixe, Mobile et Radiodiffusion ;
- 2) les services scientifique et par satellite ;
- 3) les services aéronautiques, Maritime et Radiolocalisation

Monsieur AWALLOU, Sous-Directeur de la Gestion Administrative du Spectre (SDGAS) a restitué dans trois communications, les résultats de la CMR-15 relatifs aux deux premiers points ci-dessus. Il en ressort essentiellement :

- **au sujet de l'identification des bandes de fréquences additionnelles pour les Télécommunications Mobiles Internationales, 19 sous bandes variant entre 400 MHz et 6,5 GHz ont été mises en étude:**
Le Cameroun a actuellement dédié la bande 470 – 694 MHz au chantier d'implantation de la TNT. L'octroi des fréquences 700 -800 MHz pour la 4G est autorisé.
- **l'harmonisation des applications large bande dans toutes les Régions pour le secours lors des catastrophes naturelles, est assortie des parties de la gamme de fréquences 694-894 MHz réservée à la planification nationale:**
En ce sens, le Cameroun pourra affecter suffisamment du spectre en réserve pour les télécommunications d'urgence.

- **Attribution au service d'exploration de la Terre par satellite dans la bande 7190 – 7250 MHz limitée au service de tracking.**

- **Engager des études en vue de la définition de l'échelle de temps normalisé/référence (avec les organismes internationaux compétents) et référer à la prochaine CMR-23 :**

Le Sous-Directeur des Études, de la Planification et de l'Ingénierie du Spectre, monsieur AYENE a axé son propos sur les innovations spectrales apportées par le CMR-15 dans l'aéronautique, le maritime et la radiolocalisation.

A propos des stations terriennes placées à bord de navires (ESV), sur la base des études menées conformément à la Résolution 909 (CMR-12), sont adoptées de dispositions règlementaires relatives aux nouveaux systèmes non géostationnaires dans les bandes de fréquences spécifiques :

La présidente de séance à l'Atelier a mentionné par ailleurs que des félicitations sont à formuler à l'endroit de la DGF non seulement pour l'organisation de cette rencontre, mais aussi et surtout à monsieur ABDOURAMANE El Hadjar Directeur, qui a été élu au poste de Vice-président de la Commission relative à l'examen des services Fixe, Mobile et Radiodiffusion de l'Assemblée de Radiocommunications.

Au final, les participants doivent s'approprier les conclusions de la CMR-15 dans leurs services respectifs.

Pour la CMR-19, 25 sujets à examiner sont retenus. Des concertations de la CMR-15, il découle également 10 sujets déjà formulés pour la CMR-23.

AHMAT HESSANA

Consumer Protection: An important Mission of the Telecommunications Regulatory Board



Family photo

2016 was a busy year for the Division of Judicial Affairs and Consumer Protection (DAJPC) of the Telecommunications Regulatory Board (TRB). Considering the fact that many consumers of telecommunications products and services are unaware of the Board's missions and of their rights within the sector, the General Manager of TRB, Jean Louis BEH MENGUE, expressed the wish to see senior staff talk more to the public about consumer protection. In that respect, the Division of Judicial Affairs and Consumer Protection organized a series of seminars between August and December 2016.

The first seminar took place from August 29 to September 1, 2016 at Mansel Hotel in Yaounde and was primarily for the Board's staff. It enabled them to learn more about the legal texts that govern the telecommunication sector, the security of electronic communication networks and information systems, the legal procedures through which licenses are issued, identification of subscribers and migration from 3G to 4G services, to name a few.

Two other seminars on consumer protection took place

in Douala from November 14 to 16 and from November 30 to December 2, 2016. The seminar in Douala, which took place at the Board's Regional Delegation, was moderated by **NDJAWA Valentin**, Technical Adviser N° 1 at the Telecommunications Regulatory Board, who represented the General Manager. As was the case in Douala, several members of consumer rights associations, local media and administrative authorities, as well as the Board's staff, attended the seminar which took place at the Board's Regional Delegation in Garoua from November 30 to December 2. The event was



moderated by the General Manager's Representative, **NKAMSAO Micheline**, and Technical Adviser N° 4. Some of the main topics that were presented were:

- The legal framework, achievements and perspectives of the Telecommunications Regulatory Board with regards to consumer protection (By **MPOUDI MENGUE Patrice Joël**, Head of the Consumer Protection Unit)
- Quality of Service (By **MINKO Benjamin**, Sub-Director of Evaluation and Technical Control)
- Identification of Subscribers (By **MANYANYE Thomas Marcellin**, Sub-Director of Information Systems)
- Good practices with electronic communication devices (By **OTYE Bernice**, Chargé d'Etudes Assistant N° 1 at the Consumer Protection Unit)
- Evaluating permanent and promotional offers of telecommunications operators (By **MBEZELE BITOUNOU Josée Michèle**, Chief of Service for Economic Studies at the Directorate of Licenses, Competition and Interconnection)
- Electromagnetic fields and consumer health (By **KAMBA Julienne**, Chief of Service for Technical Operations)

Simon KALDJOB, Representative of Consumers of Electronic Communications Products and Services at the Board of Directors, was very active during the question and answer sessions which took place after most of the presentations and encouraged TRB to continue reaching out to consumers.

After the seminars on consumer protection in Douala and Garoua, the Division of Judicial Affairs and Consumer Protection organized an open house (journées portes ouvertes) at the Board's Headquarters at Nouvelle Route Bastos on December 8 and 9, 2016. At the opening ceremony, the General Manager of the Telecommunications Regulatory Board, Jean Louis BEH MENGUE and the Deputy General Manager, Aboubakar ZOURMBA, received Armand NDJODOM, Secretary General at the Ministry of Posts and Telecommunications, who represented the Minister and presided over the event.

The open house provided an opportunity for the Board and telecommunications operators to share with the public, the media and consumer rights associations, the actions they carry out with regards to consumer protection. Members of consumer rights associations were also given the opportunity to express their concerns to operators of the sector at the end of their respective presentations.

Jackai MUSONGE



The Representative of the Governor of the North Region, TEGNI FIDEL, talks to the media after the opening ceremony of the DAJPC seminar on consumer protection



TEGNI FIDEL, Secretary General of the North Region, poses with TRB staff in front of the Board's Regional Delegation in Garoua

Nouvelle stratégie de la communication à l'ART : Le management participatif en marche



Une rangée des directeurs participant au séminaire à leur attention

La salle de Conférences de la Direction Générale de l'ART a accueilli du 11 au 12 août 2016, un séminaire organisé à l'attention des responsables de rang de directeurs. Comme à l'hôtel Saint-Clair à Buéa où du 18 au 19 août suivants, un deuxième séminaire s'est tenu pour le personnel de la Division de la Communication et de la Coopération, il a été question de réfléchir ensemble sur la nouvelle stratégie de la communication en insistant sur un bilan diagnostique des activités de la communication entre 1998 et 2016.

Les illustrations photo concentrées dans certains journaux de presse sur le portrait du top management de l'ART, la déclinaison des mécontentements des consommateurs vers l'Agence, l'absence d'arrimage aux contextes changeants de toute communication, l'inscription de certaines activités phares de la communication dans les PPA des structures autres que la Division de la Communication, ...

Voici quelques problèmes principaux liés à la communication menée par le Régulateur camerounais. Clairement identifiés par les experts de PRIME. INVEST, le cabinet sélectionné pour la rédaction de la nouvelle stratégie de la communication de l'ART, lesdits problèmes ont été confirmés aussi bien par les responsables directeurs que par le staff de la Division de la Communication et de la Coopération (DCC) à l'occasion de deux séminaires consécutifs qui leur ont été respectivement consacrés. Il s'agit du séminaire de

Yaoundé à l'attention des Conseillers Techniques, Directeurs, chefs de Division et Auditeur Interne et enfin, de l'atelier de Buéa pour le staff chargé de la communication, conduit par Madame Jessie ATOGHO EKUKOLE, chef de Cellule de la Communication et des Relations publiques (CCRP), par ailleurs, représentante du Directeur Général de l'Agence.

L'objectif des séminaires, c'est d'amener les participants à s'approprier les orientations de la nouvelle stratégie de la communication. Comme dans toute entreprise, société ou multinationale, le travail de communicateur doit consister à l'ART, à bien préparer une communication de crise et à ficeler longtemps avant, une communication préventive. Tel l'a martelé monsieur Jean Paul NANFACK, l'un des experts de PRIME. INVEST. En effet, l'Agence a plusieurs fois réagi après que son image et celle de ses managers ont été ternies dans la presse. Ceci s'explique par l'absence



Déroulement du séminaire de Buéa



Le DCC et les experts du cabinet PRIME. INVEST

totale d'une instance en interne chargée de déjouer toute crise grâce à une communication préventive. Voilà la première norme de la stratégie recommandée aux participants. La deuxième norme en matière de communication, c'est la culture d'une communication ascendante au sein de l'Agence.

Le constat selon lequel à l'ART, l'information à communiquer aux subordonnés est retenue par des maillons faibles, est identifié comme la raison de la seconde norme. Si elle est définitivement observée par l'ensemble du personnel et responsables de l'Agence, elle participera à coup sûr, à une très bonne communication interne.



De gauche à droite, messieurs KAMPOER, NANFACK Dr CHETITA (les experts) et des participants

Toutefois, de façon globale, il s'est agi premièrement de faire comprendre aux séminaristes que « *Communication is part of business* » (la communication fait partie du circuit des affaires), comme l'a déclaré Dr Julius CHETITA, professeur de communication de l'Université de Buéa. A cet effet, un budget conséquent doit lui être affecté à l'Agence de Régulation des Télécommunications. Car de nouveaux supports de transmission de l'information (trop chers et stratégiques) doivent impérativement supplanter les anciens à l'instar des publi-reportages, des gadgets, du journal d'entreprise, du site web, etc.



Le DCC et quelques collaborateurs

Deuxièmement, il a été question d'entretenir les séminaristes de Yaoundé et de Buéa sur la place centrale que doit occuper tout le monde dans les actions de communication. C'est la raison pour laquelle des quatre (4) types de management diagnostiqués dans leur consultation au Cameroun (à savoir managements participatif, affectif, laissez-faire et « Autruche »), les experts de PRIME. INVEST leur ont préconisé le premier. Le management participatif a pour principaux avantages d'abord de gérer en commun une communication, ensuite de récolter en commun les lauriers et félicitations de ses réussites constantes, et enfin d'endosser en commun, les rares échecs afin de les éviter ultérieurement.



Le CCRP et ses plus proches collaborateurs

AHAMAT HESSANA



The ESQR's Quality Choice Prize 2016 awardees after the awards ceremony at Grand Hyatt Berlin hotel, on December 12, 2016.

THE TELECOMMUNICATIONS REGULATORY BOARD RECEIVES THE "ESQR'S QUALITY CHOICE PRIZE 2016" IN BERLIN

The Telecommunications Regulatory Board was among some seventy-four companies, organizations, public administrations, universities, hospitals and NGOs from 62 countries that received the ESQR's Quality Choice Prize 2016 for their ethics and initiatives that demonstrate exceptional success in quality management and that maximize the full potential of their services through quality-oriented practices.

The awardees represented sectors such as public administration, automobile industry, education, aviation, energy, technology, oil and gas industries, banking and insurance, food and beverage, hotels and tourism, motor and shipping industries, real estate, construction and engineering, transportation, heavy industry and healthcare, among others.

The ESQR's Quality Choice Prize 2016 Convention, organized by the European Society for Quality Research (ESQR), was held at the hotel Grand Hyatt Berlin (Germany), on Monday, December 12, 2016.

The Telecommunications Regulatory Board was the only Regulator that received the prestigious award for its use of best and quality practices in the achievement of its missions. These practices are the result of its sustained partnership and collaboration with international organisations such as the International

Telecommunications Union, (ITU), the Commonwealth Telecommunications Organisation (CTO), and the Réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL) as well as the management of the Board. The Technical Adviser No. 2 of the Board, Marcelle BODOG received the award on behalf of the General Manager, Jean Louis BEH MENGUE. Some of the companies and organizations, which received the ESQR's Quality Choice Prize 2016 along with TRB – Telecommunications Regulatory Board were from Argentina, Croatia, Canada, Ghana, the United Arab Emirates, China, Japan, Finland, Brazil, Morocco, France, Australia, Mexico, Nigeria, Lithuania, Qatar, Russia, South Korea, Zimbabwe, Italy, the United States of America, Germany, Egypt, the United Kingdom, Benin, Georgia and Ireland to name a few.

Jessie ATOGHO EKUKOLE



Les gagnants du ESQR's Quality Choice Prize 2016 après la cérémonie de remise des prix à l'hôtel Grand Hyatt de Berlin , le 12 décembre 2016.

L'ART REÇOIT LE PRIX "ESQR'S QUALITY CHOICE PRIZE 2016" À BERLIN

Près de soixante-quatorze entreprises, organisations, universités, hôpitaux, ONG et administrations publiques dont l'Agence de Régulation des Télécommunications, issus de 62 pays, se sont vus décerner le prix Qualité "ESQR's Quality Choice Prize 2016" en reconnaissance de l'éthique et des initiatives dont ils ont fait montre pour parvenir à une réussite exceptionnelle dans la gestion de la Qualité et qui maximisent le potentiel de leurs services grâce à des pratiques orientées vers la Qualité.

Les lauréats se comptaient parmi un large éventail de secteurs d'activités, notamment l'administration publique, l'industrie de l'automobile, l'éducation, l'aviation, l'énergie, les technologies, l'industrie du gaz et du pétrole, les banques et les assurances, l'agro-alimentaire, l'hôtellerie et le tourisme, les transports maritimes et routiers, l'immobilier, la construction et l'ingénierie, l'industrie lourde et la santé.

Le Congrès "ESQR's Quality Choice Prize 2016" organisé par l'ESQR - European Society for Quality Research (Société européenne pour la Recherche de la qualité) s'est tenu le lundi, 12 décembre 2016 à l'hôtel Grand Hyatt à Berlin en Allemagne.

L'Agence de Régulation des Télécommunications était le seul Régulateur à être honoré de cette prestigieuse distinction pour l'utilisation des meilleures pratiques et de la Qualité dans la mise en œuvre des missions qui lui incombent. Il convient de relever que ces bonnes pratiques sont le résultat, d'une part, d'une collaboration et d'un partenariat durables avec des organisations

internationales, en l'occurrence l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), le Commonwealth Telecommunications Organisation (CTO), et le Réseau Francophone de Régulation des Télécommunications (FRATEL) et, d'autre part, de l'Administration de l'Agence. Le Conseiller technique n°2 de l'Agence, **Mme Marcelle BODOG**, qui prenait part à ce congrès, a reçu le prix au nom du Directeur Général, **Jean Louis BEH MENGUE**.

Certaines des entreprises et autres organisations qui se sont distinguées aux côtés de l'ART – Agence de Régulation des Télécommunications lors de cette conférence provenaient entre autres de l'Argentine, la Croatie, le Canada, le Ghana, les Emirats Arabes Unis, la Chine, le Japon, la Finlande, le Brésil, le Maroc, la France, l'Australie, le Mexique, le Nigeria, la Lituanie, le Qatar, la Russie, la Corée du Sud, le Zimbabwe, l'Italie, les Etats Unis d'Amérique, l'Allemagne, l'Egypte, le Royaume Uni, le Bénin, la Géorgie et l'Irlande.

Jessie ATOGHO EKUKOLE

TRB Delegation Travels to France and Ghana for Study Sessions



Considering the various changes in the electronic communications sector based on the following laws:

- Law n°2010/013 of December 21, 2010 governing the electronic communication sector in Cameroon, modified and completed by Law N°2015/006 of April 20, 2015 and;
- Law n°2015/007 of April 20, 2016 governing audio visual activity in Cameroon,

The Telecommunications Regulatory Board is carrying out work on the elaboration of projects on transport concessions, multiplex and licenses for passive infrastructure in conformity with existing laws. In that respect, the General Manager of the Telecommunications Regulatory Board (TRB), Jean Louis BEH MENGUE, sent a delegation to France and Ghana to exchange ideas on possible solutions to the economic, judicial and competitive aspects of the above mentioned activities. The Board was represented by:

- NDJAWA Samuel Valentin, Technical Adviser N°1
- MBOU Jean Robert, Head of the Communication and Cooperation Division
- TSANGA EBODE Justin Aimé, Sub Director in charge of Licenses

The TRB delegation took into consideration the specific

concerns of the Board and of the Government, notably:

- The content of the concession and the technical specifications of the multiplex transmitters;
- The perimeters of the transport concessions
- The framing and control of new actors and the orientation of their tariffs toward the costs
- The methods for the deployment of passive infrastructure and the following up of the technical specifications

In France, the Board's delegation was received on October 12, 2016 by the Authority in charge of Electronic Communications and Posts (ARCEP) and on October 20, 2016, the Supreme Audiovisual Council (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) received NDJAWA Samuel Valentin.

The TRB delegation also visited the Ghanaian regulator, the National Communications Authority (NCA), from October 19 to 21, 2016.

At the end of their respective visits to France and Ghana, one of the main discoveries of the Board's delegation was that unlike in Cameroon, operators of multiplex transmitters in both countries freely use frequencies and do not pay an entry fee.

Jackai MUSONGE



My Healthline confidential & anonymous
doctors at your service
send your inquiries to **929** • cost : **200 F/SMS**





13e séminaire du FRATEL tenu du 24 au 25 mai 2016 à Cotonou (Benin)



Le table d'honneur du séminaire

Amménagement numérique du territoire : les pistes de solutions concrètes.

Le FRATEL rassemble les régulateurs des télécommunications ayant la langue française en partage. Il vise à établir et à renforcer la collaboration et les échanges entre ses membres. Le réseau a pour mission de promouvoir l'échange d'informations, de contribuer, dans la mesure de ses possibilités, aux efforts de formation, à la coordination et la coopération technique entre ses membres, ainsi que de contribuer à l'étude de toute question relative à la régulation des télécommunications.

«**Quelles solutions concrètes, notamment de partage d'infrastructure, pour un aménagement numérique du territoire ?** » est le thème autour duquel se sont réunis les régulateurs membres du Réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL) et divers acteurs du secteur des télécommunications.



(De gauche à droite)
M. Az-El Arabe Hassibi, Président du Fratel
et M. Marcellin Ilougbadé, président de l'ARPT

A l'invitation de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ARNT) du Maroc, du Président du FRATEL, et de l'Autorité de régulation des communications électriques et de la poste (ARCEP) du Bénin s'est tenue la treizième réunion annuelle sur « **Quelles solutions concrètes, notamment de partage d'infrastructure, pour un aménagement numérique du territoire ?** » à Cotonou au Bénin, les 24 et 25 mai 2016, avec plus de 200 participants, représentant 21 régulateurs membres du réseau francophone de la régulation des télécommunications, des institutions internationales (UIT, Commission européenne, Banque Mondiale, ARTAC) et des acteurs du secteur (opérateurs, équipementiers et consultants).

La réunion a été ouverte par messieurs **Az-El Arabe HASSIBI**, Président de FRATEL et Directeur Général de l'ANRT Maroc, et **Marcellin ILOUGBADE**, Président de ARCEP Bénin. Ils ont tour à tour souligné lors de leur discours introductifs, qu'il incombe aux pouvoirs publics et aux régulateurs de créer un cadre réglementaire adapté aux nouvelles technologies et attractif pour les investissements et un environnement favorable au développement des réseaux de communications électroniques afin que la régulation puisse répondre aux défis de la convergence tarifaire, commerciale, technique, observée tant sur les plans des services que des réseaux. Présidé par **Monsieur Az-El Arabe HASSIBI**, de l'ARNT du Maroc, le séminaire s'est déroulé autour de trois table ronde



My Healthline confidential & anonymous
doctors at your service
send your inquiries to **929** • cost : **200 F/SMS**





avec les interventions diverses allant dans le sens de développer et d'étayer les problématiques.

La première table ronde qui ouvre effectivement les travaux sous le sous-thème : « **Quelle régulation économique dans un contexte de déploiement d'un nouveau réseau?** » s'appuie sur l'aménagement numérique du territoire et l'accès à un réseau haut débit ou très haut débit pour tous les citoyens et entreprises, implique la nécessité de développer de nouveaux réseaux de communications électroniques ou d'optimiser l'utilisation des réseaux existants. Dès lors, comment réguler les réseaux existants et encourager le déploiement d'un nouveau réseau? quel peut être l'impact des méthodologies de coûts sur l'incitation à investir? le régulateur doit-il imposer des obligations, inciter les opérateurs ou laisser faire le marché? Enfin, jeter un regard sur la problématique des montages financiers : dans quelles conditions économiques les initiatives privées, publiques ou les partenariats «publics-privés» sont-ils les plus efficaces ou recommandés?

La deuxième table-ronde sur « **Quels sont les outils de diagnostic de la situation numérique du territoire?** » était présidée par **Mme Françoise LÉGERET**, collaboratrice scientifique à l'OFCOM Suisse.

Cette problématique est abordée afin de mettre en œuvre et faciliter un plan d'aménagement numérique du territoire. Les opérateurs et les acteurs publics (les collectivités locales, les gouvernements, les investisseurs institutionnels, les régulateurs ...), doivent recueillir une série d'informations pertinentes. Le traitement de ces données permet de cartographier le territoire, de mettre en place des systèmes d'information géographiques et de vérifier les zones de couverture mobile. Dans ce contexte, le format des données recueillies est essentiel afin de les rendre exploitables. Il s'est posé également la question de la mise à disposition de ces informations par les opérateurs, les régulateurs, les instances publiques y compris les collectivités locales. Comment le

régulateur peut-il recueillir et exploiter les données pertinentes? Quel impact des systèmes d'information géographique dans l'analyse du régulateur et des acteurs? Quel cadre réglementaire incitatif pour un partage d'infrastructures sur les marchés fixes et mobiles?

La dernière table ronde présidée par **monsieur Abayed BOYODI**, Directeur Général l'ART&P du Togo s'intitule : « **Quel cadre réglementaire incitatif pour un partage d'infrastructures sur les marchés fixes et mobiles?**»

Sur cet aspect, étant donné, d'une part, les besoins d'investissements importants, notamment pour le déploiement des réseaux de nouvelle génération fixes et mobiles performants et suffisamment capillarisés et, d'autre part, l'accompagnement de la croissance continue des usages et de la demande de connectivité ou de débit, le partage de réseaux peut constituer pour les opérateurs un moyen de réduire leurs coûts de déploiement tout en améliorant leur offre de services. Lors de cette table ronde ont été décrits les différents types d'accords de partage de réseau mobile (mutualisation, itinérance) avec leurs avantages et risques concurrentiels et les possibilités de partage sur les réseaux fixes comme l'accès aux infrastructures passives ou actives. Il a aussi été notamment abordé les mécanismes pour favoriser le co-investissement.

Aux termes des débats riches et édifiants, la tenue de la prochaine réunion annuelle du FRATEL a été annoncée. Elle portera sur « **Comment favoriser un déploiement efficace des réseaux de communications électroniques?** », et se tiendra les 1er et 2 décembre 2016 au Luxembourg. Mais avant celle-ci, les assises de Cotonou ont abordé des questions d'une importance capitale. Elles ont ouvert d'une part, des horizons de réflexion larges qui peuvent aboutir à court et à long terme à l'amélioration des techniques de régulation, à la création d'une société coopérative capable du déploiement des

infrastructures ainsi que la mise à disposition des capacités aux opérateurs de télécommunications. D'autre part, elle a participé à l'ouverture des réseaux pour les opérateurs alternatifs, en particulier la régulation symétrique de la partie terminale des réseaux en fibre optique et à la mise en œuvre d'un comité d'interconnexion et de l'accès regroupant le régulateur et les opérateurs. Mais aussi et surtout faire à ce que les avantages du partage d'infrastructures mobiles d'éléments actifs et passifs en

Afrique soient effectifs pour réduire la fracture numérique et les coûts de déploiement des réseaux des opérateurs. Vivement que toutes ces questions aient leur raison d'exister.

Marie Geneviève EYINGA

Réactions



Monsieur Az-El Arabe Hassibi, Président du Fratel : "Nos portes sont ouvertes"

Nous sommes disposés à venir ou à recevoir des gens. En deux ans nous avons reçu plus de 70 personnes de l'Afrique que nous avons formées. Si on peut partager avec les membres du Fratel notre expérience, les portes sont ouvertes à toute personne désireuse. Nous allons travailler avec ce qu'ils ont comme projet, essayer de donner des conseils gracieusement.

Monsieur ALABI Cheick : "J'ai beaucoup appris"

Au cours de cette édition, j'ai appris énormément sur tout ce qui est du partage d'infrastructures et du surtout du déploiement du réseau pour le nouvel entrant. Ce qui m'a été le plus utile, c'est le cas du gestionnaire d'infrastructures, le back bone et le back out, où il est nécessaire pour nous de mûrir la réflexion parce que c'est des nouvelles réalités inconnues pour nous.





COMMONWEALTH
TELECOMMUNICATIONS
ORGANISATION
FORUM 2016
12 - 16 SEPTEMBER 2016, NADI, FIJI

ICTs FOR
**INCLUSIVE
GROWTH**

Cameroon Honoured at 2016 CTO Forum:

TRB's GM Jean Louis BEH MENGUE Chairs
the Opening and Closing Ceremonies
Cameroonian Medical Doctor Wins 2016 Commonwealth
Youth ICT Award in e-health category



The General Manager of the Telecommunications Regulatory Board (TRB), Jean Louis BEH MENGUE, led a delegation of the Board's staff to the 2016 Commonwealth Telecommunications Organization (CTO) Forum which took place at the Sheraton Hotel and Resort in Denarau Island, Nadi, Fiji from September 12-14.

Accompanying the General Manager of the Board was: **BOUNOUNG Sosthene ESSONO**, Head of the Directorate of Licences, Competition and Interconnection (DLCI); **Helen WANKI** (Head of the Cooperation Unit); **Marie Josée BOTOULI**, Sub-Director in Charge of Administrative and Financial Affairs at the Board's Regional Delegation in Yaounde; **MOUHAMADOU AWALLOU**, Sub-Director of Studies, Planning and Engineering Spectrum at the Directorate of Frequency Management (DGF); **Jackai MUSONGE**, Chargé d'Etudes Assistant N° 2 at the Communications and Public Relations Unit; **Sheila Basung**, Chargé d'Etudes Assistant N° 2 at the Cooperation Unit and **Oscar NGALEU** and **Afanwi SHU** of the Cooperation Unit.

The opening ceremony of the 2016 Commonwealth Telecommunications Organization (CTO) Forum took place from 9:00-9:50am at the Sheraton Hotel and Resort in Denarau Island, Nadi, Fiji. The theme of the Forum was "ICTs for Inclusive Growth." Members of the CTO Executive Committee and their representatives, as well as the Forum's 29 delegates, were warmly welcome in a solemn manner by the local traditional authorities and villagers.

The General Manager of the Telecommunications Regulatory Board (TRB), **Jean Louis BEH MENGUE**, was appointed to chair the Forum's opening and closing ceremonies. Prior to introducing the first speakers of the

day, Mr. BEH MENGUE expressed gratitude to the CTO's Executive Committee and Council Members for having been given the honour to chair such an important event. Referring to this gesture as a privilege and special sign of trust, the General Manager said that the Forum is an important platform for experience sharing between countries and industry, with participation from beyond the Commonwealth.

"On behalf of all of the ICT sector members of the CTO, I would like to thank the Government of Fiji for hosting the Forum this year. I would also like to thank the Secretary General of the CTO for the excellent arrangements," Mr. BEH MENGUE said in his opening remarks.

Following his opening remarks, the General Manager of TRB invited each of the delegates, in respect for their host country, to stand up in solidarity with the locals to sing the National Anthem of Fiji. After that, the delegates watched a video address from His Excellency **Aiyaz Sayed-Khaiyum**, Attorney General and Minister for Economy, Public Enterprises, Public Service and Communications, Attorney General's Chambers, Fiji who could not be physically present at the time:

"The CTO has played a key role in promoting sustainable and efficient ICT development in Commonwealth nations. Fiji's own surge in ICT development is owed in no small part to our work with our Commonwealth partners to build ICT capacity and expand the rates of broadband services at the local and international level. Over the next several days, we will have the opportunity to discuss a wide range of topics that would shape the future of ICT development within the Commonwealth. Our leadership of these issues will help advance ICTs throughout our nations and maintain the vital flows of information, drive economic growth and keep our citizens connected to each other and to the rest of the world," the Attorney General said in his video address, after welcoming the delegates.

Welcoming the delegates moments later, the Secretary General of the Commonwealth Telecommunications Organization, **Shola Taylor**, particularly thanked the General Manager of TRB because when he came to the CTO, he discovered that TRB Cameroon is a very distinguished supporter of the Organization. He told the General Manager that the CTO is proud of what TRB Cameroon is doing. Talking about the theme of the event, **"ICTs for Inclusive Growth,"** Mr. Taylor said it was chosen to help participants reflect on how countries could improve access to ICTs, their corresponding services and applications, and also encourage businesses to interact with their customers. The Secretary General added that the Forum provided an opportunity for participants to learn about the experiences of other countries and the challenges they face. He also stated that for the first time, the CTO has a new strategic plan for the years 2016-2020 with a clear program of activities and six strategic goals (for detailed information on the six strategic goals, visit www.cto.int)

The Secretary General concluded his welcome address by stating that he was confident the CTO's new strategic plan would have a positive impact if it is implemented appropriately. Mr. Taylor also announced the appointment of Gisa Fuatai Purcell as the Organization's Regional Advisor for the Pacific and that the year 2016 marks the 115th Anniversary of the CTO.

The 2016 CTO Forum was rich in terms of the exchange of ideas between presenters and delegates. By the last day of the Forum on September 14, several panel discussions had taken place that addressed a variety of pertinent questions, for instance:

- How should government policy leverage ICTs for inclusive growth?
- Is universal broadband access a realistic goal?
- What intermediary support can be given to international governments and regulatory bodies in an ever changing environment?
- How can finance and ICT regulators collaborate to promote financial inclusion?

With regards to Universal Access for example, the panel concluded that it is necessary for individuals who live in rural areas and remote islands to be able to gain access to e-applications. They also proposed that funding for universal access through legislation is important, considering that it bridges the digital divide.



TDr. Agbor Ashumanyi Ako, winner of the 2016 Commonwealth Youth ICT Award (e-health category) presents his award to the General Manager of the Telecommunication Regulatory Board.

One of the major highlights of the 2016 CTO Forum was the honour that was given to the Republic of Cameroon. In addition to the General Manager of the Telecommunications Regulatory Board (TRB) presiding over the Forum's opening and closing ceremonies and receiving congratulations from the CTO for his contributions, a Cameroonian medical doctor, **Agbor Ashumanyi Ako**, won the 2016 Commonwealth Youth ICT Award in the e-health category for his application called **"Gifted Mom."** "Gifted Mom" uses low cost mobile technologies to provide pregnant women and new mothers in low income areas with access to health information. Ronald Katamba, a Ugandan, won in the e-agriculture category for **"Jaguza Livestock,"** an animal identification and traceability system.

Jackai MUSONGE

LES NOUVELLES DE L'ART
N° 50 - Mars 2017

29

BAFOUSSAM EN 40 MIN

Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi - Dimanche

À PARTIR DE
29 940
FCFA TTC
HORS TAXES

5 VOLS PAR SEMAINE

Confort - Sécurité - Rapidité

Camair-Co
L'Étoile du Cameroun

Normalisation des Télécommunications : Le Cameroun présent à l'Assemblée Mondiale

Il s'est tenu du 25 octobre au 03 novembre 2016 à Yasmine Hammanet (Tunisie), l'Assemblée mondiale de Normalisation des Télécommunications. La délégation camerounaise représentée par les responsables du MINPOSTEL et de l'Agence était conduite par Monsieur ZOURMBA Aboubakar, Directeur Général Adjoint de l'ART.

Dans le cadre de sa participation, le Cameroun a transmis à l'Union Africaine des Télécommunication dix contributions. Sept des dix contributions étant devenues des propositions communes africaines « African Common Proposal »



ZOURMBA Aboubakar, Directeur Général Adjoint de l'ART.

La résolution sur les OTT (Over The Top) initiée par le Cameroun et devenue AFCP aura été l'un des sujets phares ayant animé les débats au cours des travaux.

Il y'a lieu de mentionner que ce projet avait pour but d'aborder l'impact des OTT sur les pays en développement, d'encourager les Etats membres à participer aux études et à la mise en œuvre de ces recommandations et lignes directrices.

En effet, les opérateurs OTT (whatsapp, viber, Facebook,...) offrent des services VOIP et des services de messagerie qui sont directement concurrents des services voix et SMS traditionnels offerts par les opérateurs nationaux de télécommunications mais, sans pour autant être soumis aux mêmes contraintes réglementaires que ces opérateurs. En outre, même si les offres gratuites des OTT sont attrayantes pour les consommateurs, il reste qu'elles ont un impact direct et non négligeable sur les revenus des opérateurs de téléphonie des pays en développement et sur le revenu de l'impôt national.

En conclusion, l'Assemblée mondiale de Normalisation des Télécommunications s'est achevée sur une note de satisfaction pour les pays en développement en général et pour le Cameroun en particulier, initiateur du projet de résolution sur les OTT.



Yvette ASSOUMOU

Rejoignez **BAFOUSSAM** en 40 minutes

au départ de Yaoundé et Douala



A PARTIR DE
29 940 FCFA TTC*
ALLER & RETOUR

* Offre soumise à conditions. Voir auprès d'une agence Camair-Co ou auprès de votre agence de voyage.



le paiement change avec Orange



réglez rapidement vos factures depuis votre mobile avec **Orange Money**

Nous savons chez **Orange** que le temps est pour vous une ressource précieuse et que vous avez besoin de toujours gagner du temps. C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui **Orange Money** pour vous permettre de régler vos diverses factures (électricité, téléphone et internet **Orange**, assurances...) à partir de votre mobile et partout où vous êtes couvert par le réseau **Orange**.

Pour vous inscrire c'est très simple et gratuit ! Rendez-vous dans votre point de vente agréé **Orange Money** muni de votre carte nationale d'identité.



partenaire règlementaire

la vie change avec **orange™**

